

N° 4694²

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2000-2001

PROJET DE LOI

portant

1. Abrogation de l'article IV de la loi du 31 juillet 1995 relative à l'emploi et la formation professionnelle et complétant la transposition de la directive 96/71/CE concernant le détachement des travailleurs dans le cadre d'une prestation de services;
2. Réglementation du contrôle de l'application du droit du travail

* * *

AVIS DE LA CHAMBRE DE TRAVAIL

(9.10.2000)

Par lettre en date du 27 juillet 2000, M. le Ministre du Travail et de l'Emploi a fait parvenir à notre Chambre professionnelle le projet de loi cité sous rubrique pour avis.

Notre Chambre a l'honneur de vous communiquer qu'elle n'a pas d'objections à formuler.

Luxembourg, le 9 octobre 2000

Pour la Chambre de Travail,

Le Directeur,
Marcel DETAILLE

Le Président,
Henri BOSSI

